

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00671

Numéro SIREN : 798 102 430

Nom ou dénomination : MI-CH

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004074

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2021

Désignation de l'entreprise Société MI-CH SARLAdresse de l'entreprise 189 route de St Julien

74520 VALLEIRY

Pour copie certifiée conforme,
Le gérantNuméro SIRET * 7 9 8 1 0 2 4 3 0 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 2 1

Exercice N-1 clos le

3 0 0 9 2 0 2 0

ACTIF

Brut

1

Amortissements - Provisions

2

Net

3

Net

4

Immobilisations { Fonds commercial *
incorporelles { Autres *

010

012

014

016

Immobilisations corporelles *

028

030

Immobilisations financières * (1)

040

160

042

160

160

Total I (5)

044

160

048

160

160

Matières premières, approvisionnements,
en cours de production *

050

052

Marchandises *

060

062

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances { Clients et comptes rattachés*
(2) { Autres * (3)

068

070

6 073

072

22 364

074

22 364

235 583

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

128 930

086

128 930

28

Charges constatées d'avance *

092

094

Total II

096

151 295

098

151 295

241 683

Total général (I+II)

110

151 455

112

151 455

241 843

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *

120

6 000

6 000

Ecart de réévaluation

124

Réserve légale

126

600

600

Réserves réglementées*

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales
d'artistes vivants *)

131

132

146 074

180 519

Report à nouveau

134

Résultat de l'exercice

136

(4 148)

(34 445)

Provisions réglementées

140

Total I

142

148 526

152 674

Provisions pour risques et charges

Total II

154

Emprunts et dettes assimilées

156

18 780

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

Fournisseurs et comptes rattachés *

166

2 001

6 252

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)

169

172

928

64 137

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

2 929

89 169

Total général (I + II + III)

180

151 455

241 843

(1) Dont immobilisations financières à moins
d'un an

193

(4) Dont dettes à plus d'un an

195

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(5) Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice *

182

(3) Dont comptes courants d'associés
débiteurs

199

(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations
cédées au cours de l'exercice *

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2021

Formulaire obligatoire (article 302 Series
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise Société MT-CH SARI

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 0 0 9 2 0 2 1Exercice N-1 clos le
13 0 0 9 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		158 851
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218		3 407
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	894	11 319	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	894	173 578
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		49 600	
	Variation de stock (marchandises) *			236		11 075	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		1 379	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	3 444	37 833	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	251	1 430	
	Rémunérations du personnel *			250		52 062	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		9 508	
	Dotations aux amortissements *			254		4 303	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	173	6 539
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	3 867	173 729	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(2 973)	(151)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III) 280	2	2	
	Produits exceptionnels			(IV) 290		220 000	
	Charges financières			(V) 294	1 084	361	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	93	253 935
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices *			(VII) 306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(4 148)	(34 445)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314 4 148	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		330	93		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		989			
	Divers ZFA NG (44. quaterdecies)	345		344		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G			993			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	352	354 4 055	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * 3.4 4.46nt imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	372 4 055		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 151 454.61 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 4 148.47- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2021 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2020 12	% CA	Exercice N-2 30/09/2019 12	% CA
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 055. 97-		509. 82-	0. 31-	63 968. 41	17. 46
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL			220 000. 00	135. 59		
77510000 PCEAC - IMMOB. INCORPORELLES			40 000. 00	24. 65		
77520000 PCEAC - IMMOB. CORPORELLES			180 000. 00	110. 93		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			220 000. 00	135. 59		
CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS DE GESTION	92. 50					
67120000 CH.EXCEP.- PENALITE, AMDE FISC	92. 50					
CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS EN CAPITAL			253 935. 04	156. 50		
67510000 VNCEAC IMMOB. INCORPORELLES			239 312. 00	147. 49		
67520000 VNCEAC IMMOB. CORPORELLES			14 623. 04	9. 01		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	92. 50		253 935. 04	156. 50		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	92. 50-		33 935. 04-	20. 91-		
IMPOTS SUR LES BENEFICES					12 621. 00	3. 45
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES					12 621. 00	3. 45
TOTAL DES PRODUITS	895. 71		393 579. 52	242. 56	371 407. 63	101. 39
TOTAL DES CHARGES	5 044. 18		428 024. 38	263. 79	320 060. 22	87. 38
BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	4 148. 47-		34 444. 86-	21. 23-	51 347. 41	14. 02

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres titres immobilisés	1 6 0		
TOTAL	1 6 0		
TOTAL GENERAL	1 6 0		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres titres immobilisés			1 6 0	1 6 0
TOTAL			1 6 0	1 6 0
TOTAL GENERAL			1 6 0	1 6 0

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	1 3 6 9	1 3 6 9	
Débiteurs divers	2 0 9 6	2 0 9 6	
TOTAL	2 2 3 6 4	2 2 3 6 4	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 0 0 1	2 0 0 1		
Autres impôts taxes et assimilés	9 2 8	9 2 8		
TOTAL	2 9 2 9	2 9 2 9		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 7 3 9			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10. 0000	600			600

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 001
Total	2 001

Charges et produits constatés d'avance

MI-CH

Société à responsabilité limitée au capital de 6.000 euros
Siège social : 189 route de Saint Julien – 74520 VALLEIRY

798 102 430 RCS THONON-LES-BAINS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 MARS 2022

DECISION PROPOSEE ET VOTEE D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

DEUXIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils viennent de vous être présentés, font apparaître une perte nette comptable de **4.148,47 euros** que je vous propose d'imputer en totalité sur le compte « **Autres Réserves** ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société ressortent à **148.525,73 euros**.

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale constate que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles ou non à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 dudit code ont été les suivants :

Exercices	Dividende versé par part sociale	Éligibles à la Réfaction	Non éligibles à la réfaction
30.09.2018 (12 mois)	-	-	-
30.09.2019 (12 mois)	-	-	-
30.09.2020 (12 mois)	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait
Certifié conforme
Le Gérant

